



GE ne peut plus rouler !

www.ge-ne-peux-plus-rouler.ch

CONFERENCE DE PRESSE INITIATIVE SUR LA REDUCTION DE L'IMPOT AUTO

«Ge ne peut plus rouler ! »

Par Luc Barthassat, conseiller municipal Ville de Genève, ancien conseiller d'Etat en charge de la mobilité et des transports.

Au nom de la crise sanitaire que nous avons vécu dès ce printemps, les axes routiers ont été réduits dans notre canton, surtout en ville évidemment. De fait, les véhicules à moteur voitures mais aussi motos et scooters - ne peuvent plus circuler normalement. En tant qu'ancien magistrat en charge de la mobilité, j'ai vu et je vois Genève s'immobiliser.

Cette situation déplorable est liée à deux causes principales : d'une part, à une interprétation scabreuse de la loi sur la mobilité cohérente et équilibrée, acceptée par le peuple le 5 juin 2016 et qui prévoyait qu'une attention particulière soit portée à la mobilité douce. La deuxième raison est évidente, à savoir le COVID-19.

La réalité démontre qu'aujourd'hui, ces motivations ont servi d'alibi et ont été instrumentalisées à mauvais escient, pour apporter de mauvaises réponses, faute d'avoir su faire preuve d'intelligence et de perspicacité en période ordinaire, pour répondre au défi posé par la mobilité.

Car en dépit de la disproportionnalité avérée du ratio automobilistes-cyclistes à Genève, ces derniers se sont vus octroyer un droit d'empiètement accru et à titre gracieux sur des routes du canton dévolues en temps normal à la circulation automobile. Ce qui n'est toutefois pas sans poser problème au niveau de l'équité de traitement quant au financement des infrastructures routières. Nonobstant, les récents aménagements routiers décidés par le canton et la Ville de Genève leur permettent, sans aucune contrepartie, de bénéficier par endroits au centre-ville d'une emprise équivalente à celle des voitures.

Dans les faits, il s'agit donc pour le quidam automobiliste genevois, de financer des aménagements qui vont réduire de moitié son usage du réseau routier dans l'hypercentre. Ce parasitage organisé de la circulation est comparable à une situation où l'on se verrait imposer de manière invraisemblable de payer pour héberger chez soi un colocataire... C'est pourquoi, en vue d'atténuer les incompréhensions et le sentiment d'injustice qui s'est emparé de la majorité des automobilistes genevois, nous pensons qu'il est indispensable de diminuer de moitié l'impôt sur les véhicules, en juste compensation des mesures d'aménagements COVID-19 empiétant sur nos routes. Nous ne sommes pas contre les vélos car nous sommes presque tous devenus multimodaux : automobilistes, cyclistes, piéton et motards. Une chose est sûre : le gouvernement, de par son manque de concertation et ses mesures coup de poing, a réanimé la guerre des transports à Genève.